



7h00 (1 jour)



8 personnes max



Initiale/ Recyclage

Programme de formation

Echafaudage roulant (Utilisation)

Formation autorisation de conduite en toute sécurité selon les articles R4323-55 à R4323-57.

La périodicité du maintien et d'actualisation des compétences est définie par l'employeur selon la fréquence d'utilisation des matériels ou à la suite de faits marquants tels la mise en œuvre d'un nouvel équipement ou sa modification, un incident, une évolution ou des défaillances dans l'application des règles techniques...

Mise à jour 22/07/2024



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité de :

- Monter et démonter en sécurité les échafaudages roulants
- Réceptionner les échafaudages roulants de l'entreprises
- Utiliser les échafaudages roulants lors d'interventions



PREREQUIS

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et sans restriction au port de charge.*



PUBLIC

- Personnels amenés à procéder au montage, au démontage, à la réception et à l'utilisation des échafaudages roulants.

NB : Maîtrise du français fortement recommandée.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.



CONTENU

➤ Partie Théorique :

- Les textes applicables
- Les accidents liés aux échafaudages
- Conduite à tenir en cas de situation dangereuse
- Responsabilités du monteur, de l'utilisateur et du vérificateur de l'échafaudage
- Technologie des échafaudages roulants
- Définitions et terminologie
 - Différents types d'échafaudages
 - Eléments constitutifs
- Montage et démontage
 - Adéquation de l'échafaudage
 - Contraintes spécifiques liées au site
 - Notice technique du fabricant
 - Vérification de l'état du matériel
 - Analyse de l'environnement
 - Mise en sécurité du site (signalisation et protection)
 - Ossature et stabilisateurs
 - Accès
 - Planchers

- Roulettes
- Lests éventuels
- Amarrages en utilisation extérieure
- Moyens de levage et approvisionnement (élingage et treuillage de charges)
- Mesures de sécurité en cas de variations météorologiques préjudiciables à la sécurité
- Vérification de la conformité aux dispositions prévues par le fabricant
- Les efforts de structure admissibles
 - Qualité des amarrages
 - Descentes de charges et appuis
 - Notion de flexion, flambement, porte-à-faux, ruine
 - Utilisation de l'échafaudage
 - Accès et circulation en sécurité
 - Respect des limites de charges
 - Maintien en sécurité de l'échafaudage
 - Prise en compte de la coactivité
 - Déplacement de l'échafaudage

➤ Partie Pratique :

- Montage, réception et démontage en sécurité d'un échafaudage roulant

➤ MOYENS PEDAGOGIQUES

Avant de démarrer la formation, le formateur organise un tour de table dans le but de se présenter, de s'assurer de l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et au besoin, d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur s'engage à suivre un plan précis afin d'aborder l'intégralité des points du programme.

➤ Partie Théorique :

- Powerpoint avec le déroulement des différentes étapes du programme, exposé à partir d'un vidéoprojecteur.
- Exercices en groupe tels que des études de cas concrets ou de schémas.
- Echanges et interactions d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

➤ Partie Pratique :

- Mise en situation, le formateur effectue en démonstration commentée l'intégralité du contenu du programme avec les stagiaires en observation. Dès lors les stagiaires effectuent, à tour de rôle, un passage sur des points précis demandés par le formateur, qui corrige les erreurs simultanément. En cas de difficultés d'assimilation, le formateur s'efforce de réexpliquer ou d'utiliser un autre moyen pédagogique (schémas, analogue, ...). A la fin de la journée, le formateur effectue un bilan.
- Mise en situation des cas pratiques pouvant être rencontrés dans le cadre professionnel du stagiaire

➤ TECHNIQUES ET ENCADREMENT

- L'intégralité du stage (formation Théorique / Pratique) s'effectuera en groupe de 8 stagiaires maximum.
- Le formateur bénéficiant d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe, disposant des différents certificats et diplômes requis, s'engage à apporter l'intégralité des apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

➤ SUIVI ET EVALUATION

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation.

Cette formation est sanctionnée par un certificat de réalisation de fin de formation

- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques de la formation ainsi que les méthodes, moyens et support utilisés.

Aucun support post-formation est remis aux participants.